Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle SITE ALBERT HAMES ASBL,

ayant son siège social à l'adresse 9, place G.-D. Charlotte L-3210 RUMELANGE,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F13311.

(à biffer si non applicable), représentée par Gérard JEITZ, président du CA,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Gérard JEITZ	Nom:	WINCKEL Jérôme
Fonction:	Président du C.A.	Fonction:	Secrétaire de l'Asbl
Date:	21/03/2023		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture